opusdei.org

La figure du Prélat

Le prélat de l'Opus Dei dirige la mission qu'a reçue l'Opus Dei de diffuser l'appel universel à la sainteté et de promouvoir l'apostolat des fidèles de la prélature.

24/01/2017

Au sein de l'Opus Dei, marqué des les commencements d'un esprit de famille, le prélat est appelé simplement « Père ». Le gouvernement de l'Opus Dei revient au prélat, en tant qu'Ordinaire et Pasteur propre de la Prélature. Il

veille à ce que l'on suive fidèlement les disposition du Saint Siège et à ce que l'on accomplisse le droit et les coutumes de la Prélature.

Son autorité se limite à la tâche apostolique particulière de la Prélature. Les fidèles laïcs de l'Opus Dei dépendent du Prélat pour tout ce qui concerne la mission de la Prélature, c'est à dire les engagements spirituels de formation et d'apostolats qu'ils assument librement ; et comme les autres fidèles du diocèse, ils continuent d'être soumis à la juridiction de l'Ordinaire du lieu sur toutes les questions qui sont de sa compétence. Les prêtres de la Prélature dépendent exclusivement du Prélat.

Le Prélat exerce sa sollicitude pastorale par l'intermédiaire de conseils et d'exhortations, ainsi que grâce à des normes et des préceptes.

Un congrès général électif est convoqué pour désigner le Prélat. Sa nomination revient au Pape. La charge est à vie.

pdf | document généré automatiquement depuis https://opusdei.org/fr-lu/article/la-figure-du-prelat/ (10/12/2025)